



	Circuit pédestre
	Grande Boucle 1 Guy Baudrut
	Chemins
	Routes (et départementales)
	Routes au trafic important
Lieux-dits	
	Cours d'eau
	Zones arborées
	Zones bâties

échelle 1/25000ème soit 1 cm pour 250 m

Le circuit ombragé emprunte une majorité de chemins et quelques routes. Il approche de petits étangs et le ruisseau du Palais et offre de jolis points de vue.

Grands Piniers

St-Pierre-du-Palais

circuit n°7

10 km

Depuis la place de la mairie, descendre vers **le ruisseau du Monzon** en prenant à droite et à gauche.

Ne pas enjamber le pont, mais suivre le ruisseau du Palais vers la gauche puis remonter jusqu'au **Petit Simonneau**.

Tourner à droite vers **le Taillan**. Continuer jusqu'à la D158 E : prendre à droite et passer les 2 ponts du Sablard.

Au carrefour de la **Maison-Neuve**, prendre à gauche en suivant le balisage jaune et vert de la grande boucle puis remonter à droite vers **la Motte**. Continuer dans la même direction sur 500 m.

Arrivé à la petite route la suivre à droite sur 50 m. et attraper la piste à gauche vers **la Petite Cabane**. Faire 300 m. et passer derrière puis tourner à droite vers **la Grande Cabane** (ancienne tuilerie).

Au carrefour, prendre à gauche puis à droite vers **le Maine du Puits**. A la sortie du lieu-dit, à droite vers le **Gros Pinier** sur un chemin de terre. Il bifurque à gauche et remonte jusqu'à la route.

Suivre la D.260 à droite sur 250 m environ avant de prendre à droite vers **la Pierrière**, point culminant à 105 m d'altitude. A la sortie du hameau, descendre vers la gauche sur le chemin à travers bois.

Au carrefour des **Barrails**, prendre à droite vers **Sagaud**. Continuer sur 1 km. et prendre le chemin à droite (avant même d'être arrivé à Sagaud) le suivre sur 700 m.

A l'intersection avec la route, prendre à gauche puis à droite à la prochaine route pour regagner la place de la mairie.



crédit Photo CCHS Benoît Perret

Cistude d'Europe

La cistude d'Europe vit bien cachée dans la végétation des zones d'eau douce et calme. Espèce protégée, sa sauvegarde dépend désormais de la préservation des milieux naturels humides.

